



Institut Saint Stanislas
Avenue des Nerviens 131
1040 Bruxelles
02 735 56 31
info@saint-stanislas.be

Table des matières :

1. Organisation de la rentrée
2. Documents attendus pour clôturer l'inscription
3. Agenda des congés scolaires
4. Location de casier
5. Matériel de base
6. Liste des livres
7. Aménagements raisonnables
8. Estimation des frais scolaires
9. Repas
10. Droit à l'image
11. Règlement général de protection des données
12. Smartschool
13. Fiche médicale

Chers Parents, chers Elèves,

Vous nous avez fait la confiance d'inscrire votre enfant à Saint Stanislas et nous vous en remercions.

1. Organisation de la rentrée

L'équipe éducative et la directrice et le directeur adjoint seront heureux de vous accueillir tous en ce mercredi 1er septembre à 11h30 dans la cour de récréation de l'Institut.

Après un petit mot de rentrée, les classes seront constituées, les parents quitteront l'école et chaque classe sera prise en charge par le titulaire qui expliquera les spécificités de l'année. La matinée se terminera à 13h.

Pour ce premier jour, les élèves devront être en possession de quelques feuilles quadrillées pour noter des explications et d'un plumier contenant un stylo, un crayon ou porte-mines, un bic 4 couleurs, une gomme et un effaceur.

2. Documents attendus à l'accueil de l'Institut pour clôturer l'inscription

Ces documents doivent être glissés dans une enveloppe sous la porte de l'entrée du 131 avenue des Nerviens et ceci avant le 2 juillet.

- CEB (original)
- Copie de la carte d'identité de l'enfant
- Attestation linguistique (original)
- Certificat linguistique
- Copie du bulletin
- Document « Connaître le jeune » (envoyé par courrier)
- Document à compléter avec vos coordonnées

3. Agenda des congés scolaires

Fête de la Communauté française	Lundi 27 septembre 2021
Congé de Toussaint	Du lundi 1er novembre au vendredi 5 novembre 2021
Commémoration du 11 novembre	Jeudi 11 novembre 2021
Vacances de Noël	Du lundi 27 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022
Congé de carnaval	Du lundi 28 février au vendredi 4 mars 2022
Vacances de Pâques	Du lundi 4 au lundi 18 avril 2022
Fête du 1 ^{er} mai	Dimanche 1 ^{er} mai 2022
Ascension	Jeudi 26 mai 2022
Lundi de Pentecôte	Lundi 6 juin 2022
Les vacances d'été débutent le	Vendredi 1er juillet 2022

4. Location de casier

L'Institut peut permettre à votre enfant de disposer d'un casier tout au long de l'année scolaire. Si vous désirez que votre enfant en dispose d'un, il est nécessaire de verser la somme de 15€ sur le compte BE60 0682 3776 1070 en mentionnant le nom, le prénom de l'élève et « location casier ».

L'attribution du casier se fera entre le 6 et le 10 septembre.

5. Matériel de base

Pour tous les cours :

- Un **plumier** contenant un crayon noir, une gomme, un taille-crayons à réservoir, un stylo, des cartouches en suffisance, un effaceur, un bic à 4 couleurs, des crayons de couleur, un tube de colle type « pritt », une paire de ciseaux efficaces.
- Une **latte** en plastique (min. 30 cm), une **équerre** géométrique ARISTO, un compas.
- Une calculatrice scientifique de base (voir avec le professeur de mathématique).
- Une grande **farde à rabats** (A4) : c'est la « farde de transport » qu'il faut vider chaque soir en rentrant à la maison. On y met tous les documents qu'il faut compléter, signer, etc. ainsi que les devoirs à ramener à l'école le lendemain.
- Des **blocs de feuilles** quadrillées (2 trous – format A4).
- 2 **grands classeurs** à levier (A4) dos 8 cm : ces classeurs sont communs à plusieurs cours et l'un d'entre eux reste à la maison pour accueillir les séquences de cours terminées.
- Au moins 24 intercalaires (12 dans chaque classeur).
- Un **cahier de brouillon**.
- **Deux boîtes de mouchoirs**.
- Un **rouleau d'essuie-tout**.

Pour le cours de gymnastique :

Un short ou un collant bleu marine ou noir

Le T-shirt de gymnastique de l'école (le 1^{er} sera remis par l'école. En cas de perte, le suivant sera au prix de 7€)

Une paire de baskets

De manière plus spécifique, les élèves doivent être en possession de tous les livres et syllabus demandés par chaque professeur de branche.

D'autre part, l'agenda doit TOUJOURS accompagner l'élève à l'école. En effet, ce document officiel est un outil de travail indispensable à la bonne organisation du travail quotidien. Nous demandons qu'il soit particulièrement soigné et signé par les parents CHAQUE SEMAINE.

6. Liste des livres

Livres à acheter

- Français : **Connexion Français 1** – livre - cahier (édition Van In)
Code **ISBN 978-90-306-9305-5** (disponible à la mi-août)
- Néerlandais : **Tandem Brio 1** Leerwerkboek A et B (édition Van In
- **Nouvelle édition**)
- Mathématique : **Actimath à l'Infini 1**, Livre et Cahier (tout en 1) ,
2ème édition (édition Van In). Code **ISBN 978-90-306-9296-6**
- Latin : Johanna Pellegrini, **Prosper et Félix, livre / cahier** - édition
Van In (De Boeck) **2018**. Un seul volume
- Etude du milieu : **Nouveaux Repères 1** (édition Plantyn) **ISBN
9782801057551**

Des livres de référence sont conseillés et seront utilisés de la 1ère à la 6e

Bescherelle conjugaison

L'anti-faute d'orthographe Ed. Larousse

Dictionnaire de poche (Larousse ou Robert)

7. Aménagements raisonnables

L'Institut Saint-Stanislas est sensible aux difficultés particulières que rencontrent certains élèves dyslexiques, dyscalculiques, dyspraxiques, TDA,... dans leurs apprentissages.

Dans cet esprit, un groupe de réflexion s'est mis en place depuis plusieurs années et une personne a suivi la formation « personne-relais concernant le troubles de l'apprentissage ». Afin de pouvoir mettre en place des aménagements pour aider ces élèves dans leurs apprentissages, il est nécessaire d'identifier les élèves présentant un trouble de l'apprentissage.

L'étendue exacte de ces aides n'est pas encore délimitée : elle dépend en grande partie des difficultés présentées par les élèves. Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de ces aides, nous vous demandons de nous faire parvenir par mail (caroline.demortier@saint-stanislas.be) une attestation médicale ou paramédicale (logopède) qui mentionne le trouble dont souffre votre enfant.

8. Estimation des frais scolaires

Afin de vous informer de la façon la plus complète possible sur le montant que vous devrez régler au cours de cette année scolaire, nous vous détaillons ce qui sera repris sur les deux factures que vous allez recevoir aux mois d'octobre et de janvier.

Frais obligatoires

Photocopies	45€
Frais de natation	65€
Activités culturelles, sportives et sociales organisées sur les heures de cours	40€
Caisse de solidarité	5€

Frais facultatifs

2e T shirt de gymnastique	7€
Casier	15€ (somme à verser sur le compte BE60 0682 3776 1070)

Dans le cadre de notre projet éducatif et pédagogique, les activités scolaires ont pour objectif de promouvoir la confiance en soi et le développement de la personnalité de chaque élève dans ses multiples dimensions. Ces activités ont également un caractère pédagogique. La participation de chacun est donc obligatoire.

9. Repas

Depuis deux ans déjà, la firme Mamy Home a été sélectionnée pour fournir les sandwiches et repas chauds au sein de l'établissement. Contents de la qualité des produits utilisés, la collaboration se poursuivra en 2021/2022.

Vous pouvez inscrire votre enfant par jour pour un repas chaud ou un sandwich et ceci pour un trimestre. Les menus seront affichés dans le réfectoire et dans les couloirs à la fin de chaque mois pour le mois suivant. Un exemple de menu vous est proposé en bas de cette page.

La commande devra nous parvenir au plus tard **le jeudi 2 septembre** soit déposée à l'école, soit envoyée par courrier, soit par mail à l'adresse suivante isabelle.meulemans@saint-stanislas.be.

Les repas et sandwiches seront servis à partir du 6 septembre prochain.

Dans le document joint à cette brochure, vous cocherez les jours où votre enfant désire manger à l'Institut, le choix du sandwich et le montant du trimestre.

Les repas ou les sandwiches pourront être annulés par téléphone ou par mail à l'adresse suivante : isabelle.meulemans@saint-stanislas.be (pour une absence de minimum 2 jours) au plus tard la veille avant 9h00.

Exemple de plats proposés durant le mois					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Potage	Potage maraîcher	Carottes		Potage julienne	Potage aux épinards
	Burger végétarien sauce provençale	Saucisse de veau sauce moutarde (grains)		Dés de volaille sauce crème petits légumes	Filet de lieu noir poché
	Mixte de poivrons	Choux-fleur au gratin		Fussili complet	Sauce duglère
Plat	Quinoa	Pommes persillées		Fromage râpé	Potée aux panais
Dessert	Poire	Mousse au chocolat		Yaourt aux abricots	Demi pamplemousse
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Potage	Potage minestrone	Potage aux courgettes		Potage parmentier	Potage Saint-Germain
	Emincé de poulet à la chinoise sauce	Filet de sole limande sauce nantua		Poi-au-vent végétarien (quorn et champignons)	Penne complet
	aigre-doux et légumes chinois	Poireaux étuvés		Mélange aux quatre grains	Sauce bolognaise
Plat	Riz cantonais	Pommes nature			Fromage râpé
Dessert	Pomme	Danette deux saveurs		Orange	Compotine
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI 27	VENDREDI
Potage	Potage aux poireaux	Bouillon de légumes			Potage aux champignons
	Filet de cabillaud poché"	Steak de bœuf sauce champignons			Poisson meunière sauce tartare
	Sauce aux capres et haricots princess	Céleri rave à la ciboulette			Potée aux brocolis
Plat	à l'aneth et oignons avec purée	Boulghour			Garniture de salade
Dessert	Poire	Mousse liégeoise			Banane

10. Droit à l'image

L'école sera amenée à réaliser divers projets dans le cadre du projet d'établissement et du projet pédagogique de l'école. Ces activités sont susceptibles d'être illustrées par des photos. Celles-ci illustreront la vie de l'école [en situation de classe, élèves en plein apprentissage, activités extérieures, etc.]

Ces photos prises à cette occasion seront visibles dans différents lieux : la classe, le couloir, le hall de l'école, sur le site internet de l'école, dans le journal de l'école ou la plateforme de communication : Smartschool.

Il paraît important de souligner que notre école est particulièrement attentive au respect de la personne de chaque enfant au travers de la diffusion de son image: les enfants qui apparaissent sur les photos –le plus souvent en compagnie d'autres enfants- ne sont jamais nommés [et ne sont donc identifiables que par des personnes proches] et les photos sont d'un format inexploitable à l'agrandissement.

Les photos prises sont en outre protégées dans le respect de notre déclaration relative à la protection des données personnelles. Vous disposez à l'égard des photos de votre enfant des mêmes droits que ceux que vous pouvez exercer pour les données personnelles.

L'utilisation de ces photos échappe à tout intérêt commercial et n'est lié à aucun apport de type publicitaire.

Soucieuse de respecter les législations belges et européennes relatives à la protection des données personnelles, notre école ne peut toutefois publier une photo de votre enfant mineur sans obtenir votre accord.

A défaut de consentement de votre part, aucune photo de votre enfant ne pourra être publiée. Dans d'éventuelles photos de groupe, son visage sera flouté.

Un talon joint sera à compléter et à remettre à l'éducateur pour le vendredi 3 septembre

11. Règlement général de protection des données

Sur le site de l'école ainsi que sur la plateforme Smartschool sur laquelle vous pourrez accéder dès le début du mois de septembre, vous trouverez le règlement général de protection des données de l'Institut (RGPD).

A la fin de ce règlement se trouve une fiche médicale que nous vous demandons de compléter afin de permettre aux membres du personnel de pouvoir agir rapidement et adéquatement en cas de problème de santé de votre enfant.

12. Smartschool

Un outil de communication est utilisé au sein de l'Institut. Il est indispensable que les parents et les élèves s'y connectent quotidiennement pour accompagner l'enfant dans sa scolarité.

Lors de la réunion de rentrée qui aura lieu au mois de septembre, vous serez informés de l'utilisation de la plateforme de communication Smartschool. Chaque élève et chaque parent recevront un accès individuel à cette plateforme (login et mot de passe)

Sur celle-ci, vous trouverez :

- Le journal de classe
- Une messagerie pour contacter les professeurs et les éducateurs
- L'actualité, le calendrier ainsi que les éphémérides
- Un intradesk : courrier, communication, horaires de sessions d'examens, règlement général des études, règlement d'ordre intérieur et projet d'établissement
- Le suivi de votre enfant : absences, retards, remarques éducatives, pédagogiques et exclusions de cours.
- L'accès à la rubrique « mes cours » c'est-à-dire partage de documents entre professeurs et élèves par branche

En cas de perte de vos identifiants ou en cas de questions au sujet de l'utilisation de la plateforme, vous pourrez contacter M. Escarmelle ou M. Miroir par courriel : marc.escarmelle@saint-stanislas.be ou renaud.miroir@saint-stanislas.be

13. Fiche médicale

Jointe, à ce dossier, vous trouverez une fiche médicale avec une mention de consentement.

Nous vous informons que les données de santé transmises sur la présente fiche de santé sont des données sensibles au sens du Règlement européen pour la protection des données personnelles.

Ces données sont récoltées et traitées pour les finalités suivantes :

1. de pouvoir prévenir toute situation problématique, notamment la gestion des allergies dans le cadre des activités et des repas scolaires
2. de pouvoir apposer, en toute connaissance, les soins de base pouvant s'avérer nécessaires dans la gestion des accidents du quotidien.

Nous attirons votre attention sur le fait que, sauf exception faisant l'objet d'un accord explicite de la direction, notre école ne donne aucun médicament aux élèves.

Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, les membres du personnel peuvent administrer les médicaments ci-après : paracétamol, désinfectant, pommade anti-inflammatoire, pommade réparatrice en cas de brûlure solaire et calmante en cas de piqûre d'insecte.

En cas d'urgence, les parents/tuteurs seront avertis le plus rapidement possible. Néanmoins, s'ils ne sont pas joignables et que l'urgence le requiert, l'intervention se fera sans leur accord.

1. de pouvoir informer les services d'urgence des données de santé concernant la personne blessée
2. de pouvoir répondre à nos obligations en matière d'aménagements raisonnables, pour les élèves à besoins spécifiques.

Les données médicales sont protégées dans le respect de notre déclaration relative à la protection des données personnelles. Vous disposez à l'égard de ces données des mêmes droits que ceux que vous pouvez exercer pour les données personnelles.



Institut Saint Stanislas
Avenue des Nerviens 131
1040 Bruxelles
02 735 56 31 - info@saint-stanislas.be



Droit à l'image- demande d'autorisation

(à remettre à l'éducateur pour le 3 septembre)

Madame, Monsieur.....,
parents de, élève en classe de
déclarent avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles, sous réserve de leur autorisation, la photo de leur(s) enfant(s) serait publiée et

- autorisent
- n'autorisent pas

la publication de la photo de leur enfant.

Le

Pour accord, signature des parents

Fiche médicale et mention de consentement

(à remettre à l'éducateur pour le 3 septembre)

PRENOM et NOM du participant :

.....

DATE DE NAISSANCE :

.....

ADRESSE :

.....

.....

Téléphone :

.....

E-mail :

.....

Nom de la mutuelle :

.....

Vignette de la mutuelle

(COLLER ICI)

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : Lien de parenté :

Téléphone :

Nom : Lien de parenté :

Téléphone :

3^e personne à contacter si les deux premières sont injoignables :

Nom : Lien de parenté :

Téléphone :

Nom et n° de téléphone du médecin du participant :

.....

.....

Le participant peut-il participer aux activités proposées ? (sport, excursions, jeux, natation ...)

.....

.....

Raisons d'une éventuelle non-participation :

.....
.....

Sait-il/elle nager ? TB / B / Moyen / Difficilement / Pas du tout

A-t-il/elle peur de l'eau ? Oui / Non

Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement de l'activité ? (Ex. : problèmes cardiaques, épilepsie, asthme, diabète, mal des transports, rhumatisme, somnambulisme affections cutanées, handicap moteur ou mental, interventions médicales ...).

Indiquer la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou y réagir.

.....
.....
.....

Le participant est-il vacciné contre le tétanos ? Oui / Non / En quelle année?

Le participant est-il allergique ou intolérant à certaines substances, aliments ou médicaments ? Oui / Non.

Si oui, lesquels ?

.....
.....

Quelles en sont les conséquences ? Quelle réaction avoir ?

.....

Le participant doit-il suivre un régime alimentaire ? si oui, lequel ? Spécifiez

.....

Autres renseignements que vous jugez importants de signaler (problèmes de sommeil, incontinence nocturne, problèmes psychiques ou psychiques, port de lunettes ou appareil auditif ...)

.....
.....
.....

Madame, Monsieur....., parents
de, élève en classe de déclarent avoir pris
connaissance des conditions selon lesquelles les données relatives à la santé de leur enfant
sont récoltées et traitées. Ils marquent leur accord pour la récolte de données et leur
traitement et ce dans les finalités définies dans la déclaration de protection à l'égard des
donnée personnelles des élèves et des parents ou des responsables légaux.

Le Pour accord, signature des parents (ou de l'élève, s'il est majeur)

Repas chauds ou sandwiches

Document à remettre à l'accueil **au plus tard le 2 septembre** ou à envoyer par mail à l'adresse isabelle.meulemans@saint-stanislas.be.

Nom :

Prénom :

Année :

	<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>
Repas chauds	<input type="checkbox"/> 55 €			
Sandwichs	<input type="checkbox"/> 35 €			
Choix du sandwich (un choix par jour)				

repas sans porc

Choix de sandwich possibles :

- Club
- Thon mayonnaise garni
- Poulet curry garni
- Mozzarella garni
- Fromage garni
- Martino garni

Montant total du 1^{er} trimestre : **à payer pour le 3 septembre** sur le compte suivant :

BE 58-068-2377619-79

La commande ne pourra être modifiée qu'au trimestre suivant.

Signature,